

10

ACTU CHAROLAIS - BRIONNAIS

LE JOURNAL DE SAONE-ET-LOIRE JEUDI 31 AOÛT 2017

CHAROLAIS-BRIONNAIS

ISSY-L'ÉVÊQUE ET ALENTOURS ENVIRONNEMENT

## Voltalia imagine 16 éoliennes sur deux zones d'implantation



■ Le parc éolien tel qu'il pourrait se présenter dans le paysage depuis le bourg de Cuzy. Montage Anemos

Relation abonnés

0800 003 320

Service &amp; appel gratuits

**Agence de Digoïn**  
49, avenue Charles-de-Gaulle  
71160 Digoïn

**Téléphone**  
Rédaction : 03.85.53.77.00

**Mail**  
JSL-REDACDIGOIN@lejsl.fr

**Agence de Gueugnon**  
20 A, rue de la Liberté  
71130 Gueugnon

**Téléphone**  
Rédaction : 03.85.85.40.71

**Mail**  
JSL-REDACGUEUGNO@lejsl.fr

**Agence de Paray-le-Monial**  
18 bis, rue du 8-mai-1945  
71600 Paray-le-Monial

**Téléphone**  
Rédaction : 03.85.81.03.95

**Mail**  
JSL-REDACPARAY@lejsl.fr

**Pub**  
Tel: 03.85.81.03.95 ou  
06.20.12.80.18

**Web**  
www.lejsl.com

**Facebook**  
https://www.facebook.com/  
LeJSLCharolais

**Twitter**  
@JSLCharolais

www.lejsl.com

Les conseils municipaux seront consultés sur un projet affiné en octobre. À Marly-sous-Issy, Issy-l'Évêque et Cuzy, Voltalia vise l'implantation de 16 éoliennes tenant compte de certaines contraintes environnementales.

Le projet avait été présenté aux services de l'État, le 19 juillet en préfecture à Mâcon. Il est désormais consultable dans les mairies concernées. De Marly-sous-Issy à Cuzy en passant par Issy-l'Évêque, la société Voltalia prévoit d'ériger 16 éoliennes à l'horizon 2020. D'une hauteur de 180 mètres en bout de pales, celles-ci seraient alignées selon une orientation nord-sud, sur deux zones d'implantation distinctes : l'une entre Marly et Issy, l'autre entre Issy et Cuzy.

Ce premier rendu arrive au bout de

trois années de démarches : les premiers contacts avec les municipalités avaient été pris en août 2014, avant que celles-ci ne donnent un accord de principe en vue d'études. Depuis, des accords fonciers ont été signés avec les propriétaires et fermiers des terrains visés. Cette étape était préalable à près de deux années de travail sur le terrain. Le projet s'intègre-t-il bien dans le paysage ? Ne perturbera-t-il pas la migration de certains animaux ? Les relevés acoustiques respecteront-ils les normes en vigueur ? Pêle-mêle, voici à quelles questions les études ont permis de répondre.

### Attention aux migrations et à la saturation du paysage

Ainsi, aux 22 éoliennes envisagées au sein d'une hypothèse maximale, le projet - pas totalement définitif - porte désormais sur 16 machines.

Quid des six éoliennes supprimées ? Sur la première zone d'implantation située entre Marly et Issy, la migration du Milan royal et du Milan noir pose des enjeux importants. Sur la seconde zone, entre Issy et Cuzy, c'est la question de l'encerclement qui est posée. En effet, du fait du projet mené en parallèle par Global Wind Power, le cumul d'impact amènerait à une saturation du paysage, notamment depuis Luzy.

En octobre, les conseils municipaux donneront leur avis sur un projet affiné. D'ici là, les données de vent réalisées à partir du mat des Pendées (Marly-sous-Issy) seront analysées. La concertation publique précèdera alors un éventuel dépôt de demande d'autorisation environnementale, espéré par Voltalia en février 2018.

Noémi Predan

### Trois projets en Sud Morvan, un autre à La Chapelle-au-Mans

Le projet porté par Voltalia à Marly-sous-Issy, Issy-l'Évêque et Cuzy s'inscrit dans une ambition plus globale de parc éolien en Sud Morvan.

Entre Nièvre et Saône-et-Loire, la société Global Wind Power travaille à la concrétisation d'un projet comptant 38 éoliennes réparties sur huit communes : Saint-Seine, Ternant, Savigny-Poël-Fol, Tazilly, Marly-sous-Issy, Luzy, Cuzy et Issy-l'Évêque. L'avancée du projet a été récemment contrariée par une décision du tribunal administratif de Dijon : celle-ci annulait une délibération de la commune de Luzy permettant d'utiliser et d'adapter des chemins d'accès aux zones d'implantations d'éoliennes. En parallèle, Global

Wind Power travaille à un élargissement géographique de son projet vers la commune de Grury.

À Montmort, la société Windstorm envisage la création de quatre éoliennes. Si ce projet est plus avancé, le commissaire-enquêteur a néanmoins donné un avis défavorable, en janvier dernier.

Enfin, quatre éoliennes vont être installées au nord-ouest du bourg de La Chapelle-au-Mans, sous l'impulsion de la société VSB. Toutes les démarches administratives ont été remplies, et le chantier devrait débuter d'ici la fin de l'année. Il s'agira des premières éoliennes mises en service en Saône-et-Loire.

71E - 1